

**La Fédération Léo Lagrange exprime sa satisfaction quant à la création, en Conseil des Ministres, du poste de Délégué interministériel à la jeunesse (DIJ) et salue la nomination de Mikaël Garnier-Lavalley**

---

Depuis de nombreuses années, la création d'une politique interministérielle de la jeunesse a fait partie des revendications de la Fédération Léo Lagrange. Elle l'a exprimée fortement en 2005 à l'occasion de son texte « 100 idées pour la jeunesse » ou encore à l'occasion des Assises pour la jeunesse organisées à son initiative en 2007.

À sa grande satisfaction, en février 2013, le Conseil interministériel de la jeunesse (CIJ) présidé par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault lançait une nouvelle politique « Priorité Jeunesse » autour de 13 chantiers prioritaires, déclinés en 47 mesures concrètes.

**Aujourd'hui le poste de Délégué interministériel à la jeunesse (DIJ) a été créé en Conseil des Ministres. La Fédération Léo Lagrange interprète cet acte comme un nouveau signe encourageant vers la construction d'une action utile et cohérente en direction de la jeunesse de ce pays.** Avec comme missions la coordination et la mise en cohérence des actions menées par les différents ministères à destination de la jeunesse, la fonction de Délégué interministériel à la jeunesse apparaît sans aucun doute une condition nécessaire de réussite de la politique engagée.

**La Fédération se félicite tout particulièrement de la nomination de Mikaël Garnier-Lavalley en cette qualité.** Militant associatif et ambassadeur reconnu de la jeunesse, Mikaël Garnier-Lavalley dispose de toute l'expertise nécessaire pour faire avancer la cause des jeunes.

**La Fédération Léo Lagrange lui souhaite une pleine et entière réussite dans ses fonctions.**